

Notes de tactique à l'usage des futurs capitaines

Autor(en): **Léderrey, E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **82 (1937)**

Heft 10

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-341809>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

Notes de tactique à l'usage des futurs capitaines ¹

par le

Colonel E. LÉDERREY

Instructeur d'arrondissement de la I^{re} division.

AVANT-PROPOS

Nul plus que l'officier de milices n'a besoin de rafraîchir ses connaissances militaires. Ses occupations civiles lui laissent souvent quelques loisirs, entre les périodes de service, mais elles le poussent — vu l'ambiance qu'elles créent, le peu de différence qu'il y a entre le citoyen et le soldat du lendemain — à méconnaître la psychologie du combattant et à fonder son activité sur des expériences de manœuvres, plutôt que sur les enseignements de la guerre.

Écrites à l'origine pour les élèves de l'école centrale I, ces notes sont extraites de nos règlements. Lorsqu'il a paru nécessaire de combler certaines lacunes ou de mieux convaincre, l'expérience de la guerre, codifiée dans les règlements des pays qui nous entourent ou exposée par des auteurs qui furent acteurs, a été largement mise à profit.

Puisse ce travail de compilation aider nos officiers à comprendre un rôle toujours plus difficile que, seule, la pratique est susceptible de leur apprendre... à condition d'y voir, au delà d'un « jeu, même passionnant, entre compatriotes », une préparation à la guerre.

¹ Il sera fait un tirage à part du présent article à l'achèvement de sa publication.

Introduction

1. La tactique.

« La tactique est l'art, la science de faire combattre les hommes avec leur maximum d'énergie, maximum que peut donner seule l'organisation à l'encontre de la peur » (Col. Ardant du Picq).

2. La valeur morale.

Le but de toute action à la guerre est de vaincre. La victoire se dessine dès qu'un des adversaires *croit être* vaincu et l'avoue en cédant du terrain : reculade qui, à défaut de l'intervention énergique des chefs, dégénère facilement en panique.

Etre ou s'avouer vaincu est donc un phénomène d'ordre moral. Deux volontés se heurtent : la plus forte a le dessus. Tout ce qui contribue à *hausser le moral* des combattants prépare la victoire. Tout ce qui contribue à *affaiblir le moral* des combattants prépare la défaite.

« Le courage seul donne la pratique de la guerre. *C'est à force de coups d'audace qu'on apprend ce qu'on peut tenter.* Un chef sans courage, par conséquent sans expérience, recule devant des entreprises fructueuses. Il n'ose occuper une position, renonce à une défensive, délibère quand il faut attaquer. Il ignore que, *dans les revers, avec des munitions, on tient tête à dix contre quinze cents*, que le bruit est tout à la guerre, qu'on intimide un régiment avec dix fusils, qu'une ligne ponctuée de bataille est invulnérable. Il ignore qu'on *échappe au danger par le mouvement*, qu'on *dupe l'ennemi par l'audace*, qu'une *volonté vaut trois bataillons*, et qu'une mitrailleuse bien placée commande un kilomètre de front. Il ignore que, *dans la victoire, il faut tout oser*,

que tout doit céder le pas à la rapidité, que *le salut de l'ennemi est dans la prudence du vainqueur*. En dehors du courage, rien ne donne ces connaissances et rien ne permet de les exploiter » (Lt. col. Quinton).

Le *but du combat* étant de *briser le moral* de l'adversaire, tous les moyens doivent être mis en œuvre à cet effet. Ces moyens sont le *feu*, le *mouvement* et le *terrain*, dont les effets sont multipliés par la *surprise*.

3. Le feu et le mouvement.

Le *feu de l'assaillant* est incapable, à lui seul, d'aboutir à la victoire. Pour que le défenseur soit amené à céder son terrain, il faut qu'il sente la volonté de l'assaillant de s'en emparer par l'assaut, ce qui se traduit par un mouvement en avant. Le feu de l'assaillant n'est donc qu'un *moyen* pour permettre le mouvement : attaquer c'est avancer.

Le *feu du défenseur* est capable d'arrêter l'assaillant, ce qui est un succès. Mais pour exploiter ce succès et le transformer en victoire, il faut, dans ce cas aussi, le mouvement exécuté ailleurs, sous forme de contre-attaque ou de retour offensif.

Le *mouvement* est d'autre part gêné ou arrêté par le feu adverse. Il n'est donc possible que si ce feu est *neutralisé* (interdit ou rendu peu efficace) par un *appui de feu* chargé de lui ouvrir la voie.

En résumé le *feu seul*, comme le *mouvement seul* sont inopérants : **le succès nécessite l'étroite conjugaison du feu et du mouvement** ¹.

¹ C'est sur ce point que l'instruction collective doit porter l'accent, en particulier par les *exercices de combat* (voir annexe IV). On y doit rechercher un double résultat :

1^o aboutir à ce que l'élément cloué au sol puisse signaler, aussi exactement que possible, à son appui de feu, où se trouvent les sources de feu qui l'arrêtent ;

2^o inversement, obtenir que le sacrifice de Winkelried ne soit pas inutile, autrement dit qu'un élément cloué au sol sache pénétrer sans retard dans la brèche ouverte par son appui de feu ou par un autre.

4. Le terrain.

Le terrain est à la fois *enjeu de la lutte et moyen d'action*. C'est lui qu'il s'agit de conquérir ou de garder, mais c'est aussi de sa judicieuse combinaison avec le feu et le mouvement que dépend le succès de toute opération de guerre ¹.

Ennemi pour qui l'ignore, le terrain est l'allié précieux de qui s'entend :

— à *utiliser* ses parties défilées aux vues (masquées) et aux coups (abritées) à l'effet de se mouvoir ou de se poster ;

— à *compléter* ses masques naturels ou à en créer d'artificiels (camouflage, voir brochure spéciale) ;

— à *l'aménager* en vue

de *se protéger contre le feu* ennemi (trous individuels, nids, tranchées, boyaux de communication, abris souterrains) ;
d'*augmenter l'effet de son propre feu* (repères, obstacles) et de *détourner le feu ennemi* sur des ouvrages simulés.

Les cartes, même détaillées, voire les photographies, ne font *connaître le terrain* que d'une façon approximative et tout à fait insuffisante pour les besoins du combat. Les cadres de la compagnie doivent s'attacher à le *reconnaître* en détail, dans chaque cas particulier, au quadruple point de vue des *possibilités* qu'il offre et des *servitudes* qu'il impose à leur *action propre* et à celle de *l'ennemi*.

Etudié en détail, le terrain présente :

— des *mouvements* ou *ondulations* favorisant l'observation et le feu (hauteurs) ou le mouvement (bas-fonds, vallons, plis, etc.) ;

¹ L'un des buts essentiels de l'école consiste à donner aux élèves une connaissance aussi approfondie que possible de notre terrain, à former leur *coup d'œil*. Chaque cas concret fournira l'occasion d'en procurer d'abord une vue d'ensemble puis de le parcourir. Se figer sur un point d'observation, c'est se condamner à des solutions fantaisistes. L'emplacement de chaque arme automatique doit être reconnu et reconnu à plat ventre. La carence de chars de combat ne doit pas nous inciter à négliger l'étude de l'intervention de ces engins partout où elle serait possible.

— des *coupures* favorables à la défense (cours d'eau larges, profonds ou à berges escarpées, marais, parois rocheuses, ravins encaissés, etc.) ;

— une *couverture du sol* propre à masquer les troupes (cultures, forêts, haies, etc.) et à les abriter (localités, maisons, murs, etc.) ;

— des *voies de communication* permettant la circulation (routes, chemins, sentiers, chemins de fer, tunnels, ponts, défilés, cols, etc.). La notion de « cheminement » englobe toute ligne du terrain susceptible de guider un déplacement de troupes : lisière de forêt, ruisseau, ligne téléphonique ou à haute tension, etc.

5. La surprise.

L'homme, dont les yeux, les bras et les pieds sont placés de façon à assurer sa force essentielle devant lui, est vulnérable sur trois côtés, voire complètement désarmé à dos. S'il ne recule pas en présence d'un danger qu'il voit, qu'il a prévu et auquel il peut faire face, il s'exagère volontiers celui qu'il n'a pas envisagé : sa volonté de résistance faiblit et parfois — s'il se sent menacé de côté ou à dos — se brise.

Les troupes sont affectées de faiblesses physiologiques et morales de même nature. Accaparées par une direction, il en résulte que leurs *flancs* et surtout les *arrières* sont beaucoup plus vulnérables que le front, sur lequel convergent leurs vues et leurs yeux.

La surprise se révèle un *agent de démoralisation* si puissant que chaque chef, dans sa sphère, doit s'efforcer, à la fois, d'en obtenir le concours et de se prémunir contre lui.

Surprendre c'est toujours paralyser et souvent vaincre.

Le devoir permanent d'être sur ses gardes, sans rien perdre de son mordant — en restant par conséquent préoccupé de surprendre, — a été rendu de façon lapidaire par le maréchal Foch : « L'art de la guerre se peut enfermer en deux termes : **agir et agir en sûreté** ».

6. Combinaison du feu, du mouvement et du terrain.

Lorsque deux adversaires en mouvement prennent contact, leur déploiement crée des vides, plus ou moins voulus sur le front, mais forcés sur les ailes. Les intervalles vides doivent pouvoir être battus par le feu, les ailes, être protégées par un échelonnement du dispositif.

Lorsque l'un des adversaires s'organise ou est organisé défensivement, son dispositif révèle lui aussi des solutions de continuité, le plus souvent trompeuses, de façon à attirer l'assaillant sous des feux convergents, faisant partie du réseau ininterrompu des feux d'arrêt qui marque le contour de sa position de résistance. Les ailes doivent être solidement appuyées au terrain, sinon protégées comme ci-dessus.

A. CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉFENSE.

La densité d'occupation comme aussi la densité d'application des feux sont loin d'être uniformes sur tout le front. Celui-ci est jalonné par des endroits, les uns plus ou moins fortement *occupés*, les autres plus ou moins *battus*. Les premiers forment des *nids de résistance* et, à un échelon supérieur, des *points d'appui*. Les seconds protègent des *points* dits « *forts* », lorsque « l'assaillant est dans l'impossibilité de repérer, et par conséquent de faire tarir, les sources de feu qui en interdisent l'accès », et dits « *faibles* », lorsque les sources de feu chargées de les défendre sont facilement repérables et peuvent être rapidement neutralisées. Les points simultanément occupés et battus sont *les plus solides*. De nuit, les projectiles, aveugles, ne circulant que dans des corridors (tirs repérés), les points occupés sont *les plus sûrs*.

Le *front* d'arrêt n'est que la partie essentielle de la position, laquelle — depuis la grande guerre, où la puissance de feu accrue a autorisé... et contraint le défenseur à s'orga-

niser en profondeur — est devenue une *zone*, que les chars blindés obligent encore à élargir et dont ils modifieront vraisemblablement l'organisation.

Quoiqu'il en soit, le feu et le terrain sont les facteurs essentiels qui permettent au défenseur d'*ancrer sa résistance* et de faire intervenir le mouvement, sous forme de *contre-assaut* ou de *contre-attaque*.

B. CARACTÉRISTIQUES DE L'ATTAQUE.

L'assaillant a l'avantage de pouvoir concentrer ses moyens au moment et à l'endroit de son choix, pour **attaquer du fort au faible**. Il n'en est pas moins obligé, s'il ne veut pas révéler prématurément le lieu de son effort principal, de saisir d'emblée tout le front de son adversaire. Cette action permet, d'une part d'immobiliser les réserves du défenseur, d'autre part de rechercher les faiblesses de son dispositif.

Le moyen le plus efficace de briser la résistance est de s'attaquer à ses points d'appui et à ses points forts, mais ceux-ci doivent être considérés comme des hameçons, placés par le défenseur pour que l'assaillant vienne y mordre. Aussi bien le moyen le plus économique et le plus rapide de faire tomber ces points consiste-t-il à en fixer le feu, frontalement, par un élément, puis à les **déborder par les couloirs de moindre résistance** pour les prendre à revers.

Cette simple menace suffit souvent — surtout en guerre de mouvement — à provoquer l'évacuation du point visé.

L'art de l'assaillant consiste donc non pas à donner tête baissée sur les résistances ennemies, mais à les *manœuvrer*, soit à conjuguer les effets du feu et du mouvement sur un terrain approprié.

7. Conditions particulières à la Suisse.

L'attaque d'un adversaire organisé sur une position nécessite des moyens (armes à tir courbe, artillerie, chars, avions) que nous ne possédons pas en nombre suffisant.

Cette raison, d'autres encore, telles que notre neutralité et la brièveté de nos périodes d'instruction, imposent à notre armée de milices une *attitude stratégique défensive*.

En *tactique* cette attitude s'exprime par une résistance active, dès la frontière, dont la couverture vient d'être organisée et ancrée à une chaîne de fortins, à l'effet de parer au danger le plus pressant qui semble nous menacer : une attaque brusquée.

Derrière les éléments de couverture, nos troupes se prépareront. Sur certains points elles offriront une résistance absolue, ailleurs, elles manœuvreront en retraite, ce qui impliquera une résistance de durée limitée vers l'avant, mais continuée, en cours de recul, et conjuguée avec des destructions, des retours offensifs et des entreprises de guerre de chasse, contre les flancs et les arrières de l'envahisseur.

CHAPITRE I

Activité tactique du chef

8. Le chef pense, prépare et agit.

Une troupe sans chef est un corps sans tête.

Au conducteur d'hommes, artisan du succès ou responsable de la défaite, deux qualités sont indispensables : la *réflexion* qui prépare l'action et la dirige, l'*énergie* qui pousse à l'action, en prolonge la portée et provoque celle des subordonnés. Ces qualités sont inséparables : le raisonnement qui n'aboutit pas au delà d'une intention reste vain, l'énergie mal dirigée manque le but.

Réfléchir, selon le général Tanant, c'est « être maître de soi, voir clair, prendre les dispositions que commandent les

ordres, la situation, le terrain ». Mais avant d'agir il faut encore avoir *préparé la troupe* :

- « Moralement : exemple ; cœur ; foi.
- » Intellectuellement : dire la vérité ; montrer le but à atteindre ; expliquer la manœuvre.
- » Physiquement : ménager les forces ; proportionner les forces aux possibilités du moment ; du calme ; pas d'excitation ; de l'énergie.
- » Matériellement : donner à chacun tout ce dont il a besoin (vivres, munitions, équipement, habillement, abri, etc.) »

9. Le chef a besoin d'une méthode.

« On ne domine pas le combat moderne par le coup d'œil, l'inspiration ou l'improvisation.

» Pour les petits chefs de combat, obligés de penser juste et vite dans la tempête, leur ligne d'action doit leur être tracée par une méthode : non pas un formulaire de recettes étroites, de schémas rigides, mais par une *méthode de bon sens*¹ offrant à l'esprit des *solutions logiques et simples* ». (Cdt. Delmas.)

- « Ne rien entreprendre sans but,
- » ne rien poursuivre sans méthode,
- » ne rien terminer sans résultat » (Gén. Bonnal).

10. L'action.

L'action est l'antidote de la *peur* « qui est à proprement parler le seul et véritable ennemi du soldat ». (Col. Lucas.) L'inaction démoralise ; l'homme, ne se sentant plus commandé, se croit à la merci de l'ennemi.

¹ Les chefs de classe seront particulièrement soucieux d'inculquer cette méthode. Le pendule du raisonnement, oscillant entre les arguments pour et contre, sera arrêté dès qu'une solution « exécutable » aura été trouvée. La recherche de la « meilleure » solution (le mieux est l'ennemi du bien) paralyse le chef et l'empêche de concentrer ses facultés sur l'exécution qui, si elle est énergique, permet de corriger les imperfections de la décision et les erreurs de diagnostic.

« Agir c'est... oser engager sa responsabilité et *prendre une initiative, bien que l'on soit dans l'ignorance plus ou moins absolue des événements.* » (S. C.). Rester inactif, c'est laisser passer l'occasion favorable, donner à l'adversaire le temps de se ressaisir — de s'organiser, de se renforcer, de se ravitailler, — c'est pour l'officier abdiquer sa charge (son « office » comme l'on disait autrefois). — « *De toutes les fautes, seule l'inaction est infamante.* » (Mar. Foch.)

« L'action seule donne le succès » (S. C.). — « On n'obtient aucun grand résultat sans courir un risque. *De l'initiative hardie d'un petit chef peuvent sortir des succès importants.* » (Gén. Tanant.)

Intensifiée et prolongée, l'action se nomme effort. « Plus le temps passe, plus nous oublions que le succès final... est le résultat de *patients efforts, de sacrifices obstinés, longtemps infructueux, mais rarement infructueux lorsqu'ils sont logiques.* » (Gén. Gamelin, chef actuel de l'armée française.)

Animer les subordonnés, susciter les sacrifices, tel est le devoir le plus impérieux de l'officier au combat. Et le moyen de rendre les efforts logiques consiste à *agir en sûreté, en liaison, à fond, bien qu'avec le minimum de pertes*¹, dans la direction tracée par la mission.

II. Contenu d'une mission.²

Toute mission reçue d'un supérieur ou donnée à un subordonné doit comporter :

— un *terrain d'action*, précisé par une *direction*, un axe ou un front d'effort,

¹ Les pertes ne résultent pas de la vigueur de l'action, mais bien de la faiblesse du commandement et d'une instruction insuffisante de la troupe. La preuve en est fournie par la Légion étrangère, à laquelle les coups durs ne furent pas épargnés durant la grande guerre et qui, comparativement, subit le moins de pertes.

² Tous les termes d'une mission doivent être pesés, aussi bien par celui qui la donne que par celui qui la reçoit. S'habituer à écrire de mémoire la mission reçue, puis à comparer avec le texte original.

- une conduite à tenir ou *attitude*,
- des indications concernant l'exécution dans le *temps*,
- le cas échéant, les mesures à prendre par l'exécutant en vue d'assurer les *liaisons*, la *sûreté* et l'*exploration*¹.

A. TERRAIN D'ACTION ET DIRECTION OU FRONT.

Plus on descend l'échelle hiérarchique, plus il est indispensable de préciser les limites de la portion de terrain qui doit être *battue* par le feu. La position de feu à *occuper* n'est jamais indiquée qu'approximativement : l'exécutant étant mieux placé pour choisir un bon emplacement et — sans ordre spécial — des positions de rechange.

Pour la *direction*, on choisit un point bien visible et très éloigné, laissant à l'exécutant le soin de prendre des jalons intermédiaires. Recourir souvent à la *boussole* que la poussière, la fumée et les nuages artificiels du champ de bataille rendront indispensable.

Attaque : base — *axe* — objectif ou objectifs à prendre, région d'intervention pour chaque appui de feu.

Défense :

arrêt

- a) parties du terrain devant être rasées par les armes automatiques (minces faisceaux ou fragments de lignes) — portions devant être battues par mousq., grenades, can. inf., Lm. et art.
- b) positions approximatives à occuper, *front* ou face à ...
- c) portions du terrain devant être récupérées par un contre-assaut — base de départ — *axe* ;

harcèlement

- a) zone à battre nettement délimitée (la limite éloignée indique le moment de l'ouverture du feu, la

¹ Moyen mnémotechnique : Te(rrain) — Di(rection) — At(titude) — Temps — Li(aison) — S(ûreté) — E(xploration) = Te-Di-At-Temps-Li-S-E ou phonétiquement : « Teddy attend Lise ».

limite rapprochée et les limites latérales ordonnent de laisser à d'autres la charge de s'occuper de l'ennemi qui les franchit),

- b) approximativement positions de feu (év. successives) à occuper,
- c) év. axe de repli et endroit où se rendre en fin de mission.

Retraite : axe — év. champ de tir à dégager, — position de repli, front ou face à ...

Sûreté : en marche, itinéraire — axe — év. limites de bonds, au stationnement, points à occuper et points à interdire — ligne et secteurs de surveillance — axes et limites d'exploration, au combat, comme au stationnement.

Liaison : points sur lesquels on doit l'établir ou la chercher.

Exploration : axes — zones — et, pour les patrouilles, points.

B. ATTITUDES. ¹

La connaissance parfaite de la définition des attitudes conditionne l'entente rapide, si nécessaire au combat.

Attaquez ! (contre-attaquez, exécutez un contre-assaut) = emparez-vous de ...

Débordez ! = poussez par la droite (ou par la gauche) de tel point, sur tel axe ; cette attitude autorise — sauf ordre contraire — le tir par le flanc, mais elle exclut le mouvement sur le point en question.

Enveloppez ! = débordez tel point et attaquez par le flanc.

Tournez ! = évitez tel point pour agir, par tel itinéraire, sur le flanc ou sur les arrières de l'ennemi.

Poursuivez l'ennemi ! = parachevez l'attaque, empêchez l'ennemi de reprendre pied.

¹ Les termes « se porter à ..., marcher sur ..., tirer sur ... » ne sont pas des attitudes, mais de simples moyens d'exécution, tant que l'on n'a pas indiqué : à quel effet. — Les termes « P.sof, grand'garde, poste avancé, etc. » ne suffisent pas davantage à préciser une attitude.

Interdisez ! = empêchez l'accès à l'ennemi de ... arrêtez-le (essentiellement par le feu), il ne doit pas pouvoir franchir telle ligne.

Barrez telle voie de communication ! = interdisez le passage. (Fixer év. des limites latérales).

Tenez ! = résistez sur place, faites-vous tuer plutôt que de reculer ! (Cette notion est incluse dans les termes « occuper et interdire » qui sont inséparables).

Occupez ! = placez-vous dans ... ou sur ... en vue de tenir.

Organisez ou renforcez le terrain ! = aménagez des abris et des obstacles de façon à pouvoir durer. (Cette notion est incluse dans l'ordre d'occuper et de tenir.)

Harcelez ! = ralentissez l'ennemi, gênez-le, désorganisez-le. (mission de feu — spécifier si cela doit s'exécuter aussi par le mouvement).

Neutralisez ! = par votre feu, faites taire le feu ennemi ou, pour le moins, rendez-le imprécis (en vue d'appuyer tel élément, partant de telle base, sur tel axe).

Décrochez-vous ! = rompez le combat en vue de ...

Retirez-vous ou battez en retraite sur ... ! (Implique, sauf ordre contraire, la mission de se couvrir du côté de l'ennemi et sur les flancs).

Assurez le repli de telle troupe ! = organisez-vous sur telle position de façon à recueillir cette troupe qui bat ou va battre en retraite.

En réserve ! = à ma disposition en vue de telles éventualités qui doivent être spécifiées.

En surveillance ! = Tenez-vous prêt vers tel endroit, pour agir par le feu sur telle portion de terrain, en vue de ...

Couvrez ou assurez ! (attitude incombant à chaque organe du service de sûreté : avg. — arg. — flg. — avp. — etc.) = protégez telle troupe contre une surprise terrestre et sacrifiez-vous au besoin pour sauvegarder sa liberté de mouvements.

Observez ! = voyez ce qui se passe dans tel secteur ou suivez des yeux telle troupe ou telle action et rendez-moi compte.

Surveillez ! = observez et résistez jusqu'à tel moment.

Explorez ! = allez voir (faites explorer = envoyez voir) si telle région ou tel point est occupé par l'ennemi ou pas. Faites un rapport positif dans le premier cas, négatif dans le second.

Reconnaissez ! (se rapporte généralement au *terrain*) = assurez-vous de la praticabilité de tel cheminement, pour telle troupe ou tel moyen de locomotion, ou étudiez telle région (telle position) en vue de ... etc.

C. TEMPS OU MOMENT.

Lorsque rien n'est ordonné, l'action ou la mission doit débiter *immédiatement* et se prolonger *indéfiniment* ou jusqu'à nouvel ordre.

Si le moment d'entreprendre ou de cesser une action, comme aussi la durée d'une intervention ne peuvent être fixés par des heures, mais le seront ultérieurement par un ordre, un signe convenu ou un événement, il importe que le subordonné les connaisse (ou puisse les déterminer) approximativement.

H + 5 signifie : 5 minutes après l'heure H.

D. LIAISONS, SÛRETÉ, EXPLORATION.

Même réduite aux points A., B. et C., la mission *implique toujours* pour le subordonné, suivant les circonstances et dans la mesure de ses moyens, *l'obligation* :

— de chercher et de maintenir la *liaison* (aux fins de se renseigner et de renseigner) avec les éléments, propres ou prêtés, qui travaillent à son profit, avec son chef, avec les voisins ;

— *d'explorer* et de *s'assurer* pour son propre compte ;

- de chercher et de maintenir le *contact* avec l'ennemi ;
- *d'aménager le terrain* (considérant que l'outil est une arme), à chaque moment de répit.

En ces matières, la mission n'est complétée que si le supérieur trouve un intérêt spécial à le faire ¹.

12. Comment préparer la convergence des efforts.

Toute opération de guerre est une *entreprise collective* dont le succès résulte de la *somme des efforts individuels*, mais essentiellement de leur *convergence*.

A. VALEUR DE LA MISSION PARTICULIÈRE.

Déclencher une opération est relativement facile : il suffit que chacun soit pénétré du rôle qu'il est appelé à y jouer (sa mission). Mais à peine l'action est-elle engagée que l'ennemi vient mettre les bâtons dans les roues, empêcher le subordonné de jouer son rôle et souvent le contraindre — momentanément du moins — à en adopter un autre. Ces réactions de l'ennemi ne sont pas imprévues, ce que l'on ignore généralement c'est le moment et surtout le mode de leur intervention.

Comment le subordonné va-t-il se comporter ?

¹ Exemples :

- Du Rgt. au bat. « Un P.sig.opt. du Rgt. sera installé dès X heure à X endroit ! »
- Du bat. à la cp. « Votre sof. de liaison s'annoncera à X heure à X endroit ! »
- De cdt. de cp. à chef de sct. « Prenez liaison à votre droite, sur tel point, avec la cp. X. »
- Du bat. à cp. « Couvrez le bat., à la lisière de la forêt, de ... à ..., face à ... jusqu'à tel moment ! »
- De cp. à sct. « Détachez un P.sof. (év. X hommes), à tel endroit, mission ... ! »
- ou « Faites reconnaître la praticabilité pour charrettes de tel cheminement, de ... à ... ! »
- Du bat. à cp. « Faites-moi savoir, jusqu'à X heure, si tel point est libre d'ennemis ! »

La bouée de sauvetage à laquelle il se raccrochera à ce moment-là, c'est : sa mission. A : « que dois-je faire », elle permettra de substituer : « de quelle mission suis-je chargé et comment vais-je la remplir malgré l'ennemi ? »

B. INSUFFISANCE DE LA MISSION PARTICULIÈRE.

Prenons le cas où la mission s'avère, sans qu'il soit possible de calculer le délai, inexécutable ou sans objet, celui aussi du subordonné qui, l'ayant remplie, ne reçoit plus d'ordre. Sachant que l'inaction est criminelle, que va-t-il faire ? Agir assurément, oser. Encore faut-il que l'initiative du subordonné ne s'exerce pas à fin contraire du but poursuivi par l'ensemble.

C. NÉCESSITÉ DE CONNAISSANCES PLUS ÉTENDUES.

Ici apparaît la nécessité, pour un chef soucieux de traiter ses subordonnés en *collaborateurs* et non en simples exécutants, de guider leur initiative en communiquant, outre leur mission particulière, une *vue d'ensemble* comportant :

— la mission dont lui-même, le supérieur, est chargé, devenue *sa volonté* ;

— la façon dont il compte la réaliser, autrement dit *son plan* ou son idée de manœuvre ;

— le but plus lointain qu'il se propose, mais en vue duquel il est prématuré de formuler des ordres : ce n'est encore que *son intention* ;

— l'exposé de la situation tactique à lui connue : *une orientation*.

Deux de ces points doivent être examinés de plus près.

D. L'ORIENTATION.

Le plan et les rôles répartis aux subordonnés sont partiellement issus de la situation, telle qu'elle apparaissait au chef au moment où il a émis son ordre (S.C. 76). Ils

doivent donc pouvoir être adaptés — et cela bien souvent sans que le chef ait la possibilité d'intervenir — à une situation différente (S.C. 66). Or le subordonné n'osera « s'écarter plus ou moins de l'ordre reçu, pour réaliser malgré tout l'idée du chef » (S.C. 77), que s'il a été orienté sur la situation inspiratrice de la décision. ¹

Cette orientation sera complétée par les renseignements strictement indispensables à la création de l'ambiance dans laquelle les subordonnés devront se mouvoir. Chacun d'eux — comme placé au centre d'une croix, — doit connaître ce qui l'entoure *immédiatement* :

- les derniers renseignements *à lui utiles* sur l'ennemi ;
- la situation et la mission de *ses* voisins amis.

L'orientation doit être proportionnée à l'échelon qui la reçoit. Celle que l'on a reçue du supérieur n'est pas celle que l'on doit transmettre aux subordonnés. Tout renseignement superflu disperse l'attention de qui le reçoit et n'est utile qu'à l'ennemi, entre les mains duquel il peut tomber.

E. L'IDÉE DE MANŒUVRE OU LE PLAN.

Faisant suite à l'exposé de la volonté du supérieur, sa mission, le plan indique brièvement *comment* ce supérieur compte la réaliser. Ces deux points apparaissent comme la partie essentielle d'un ordre tactique : que le supérieur vienne à être tué après les avoir fait connaître, sa pensée pourrait être exécutée, les subordonnés directs n'auraient qu'à se répartir leurs missions.

L'exposé du plan peut paraître superflu lorsqu'il figure dans un ordre d'ensemble ou lorsque les subordonnés sont réunis pour entendre l'ordre. Il prépare cependant chacun

¹ Dans les exercices de rédaction, il est recommandé aux élèves de laisser, en tête de leurs ordres, quelques lignes en blanc, réservées à l'orientation. Ils ne les rempliront qu'après avoir écrit le plan, ce qui leur permettra de mieux le justifier.

à saisir plus rapidement et mieux sa mission. Dans un ordre particulier, il est indispensable.

Le plan peut ne désigner personne.¹

13. Réflexe de la décision.

COMMENT NAÎT LE PLAN ?

A. Que dit **ma mission** ? — A défaut de mission, quelles sont les intentions de mon chef ? — Qu'attend-il de moi ? — *Que dois-je faire ?*

B. Examen des *facteurs qui conditionnent mon action*.

En quoi le **terrain** facilite-t-il ma mission ? En quoi la rend-il difficile ? — Comment y adapter et y faire collaborer **mes moyens...** en vue de remplir ma mission, au mieux et sans délai ?

Que peut faire **l'ennemi** pour m'empêcher d'agir comme je le veux ? (Pour ce contrôle du plan, envisager les hypothèses les moins favorables.) — Quelles mesures de sécurité s'imposent ? Comment réagiraient-je... en vue de remplir ma mission ?

C. *Conclusion*. Que dois-je réserver comme **intention** ? que puis-je et que dois-je ordonner ?

Pour ce dernier cas, quel est mon **plan**² ? — Comment vais-je *répartir les missions* à mes subordonnés directs ? Ev. dans quel ordre chronologique vais-je le faire ?

¹ Exemple d'un plan : « J'attaque avec une sct. qui sera appuyée par une sct. mitr. et suivie par mes Fm.T. Avec les autres sct., échelonnées vers la droite et en arrière, je compte déborder ».

Autre exemple. La I^e sct., qui avait fourni la patr. de pointe, se trouve bloquée devant la position A B C. Elle est en flèche devant la cp. Plan du cdt. cp. : La I^e sct. se maintient sur place et fixe la partie B C, que je vais attaquer, par la gauche de la I^e sct., avec la II^e. Celle-ci, jusqu'à l'intervention des mitr. bat., sera appuyée par les Fm. T., tandis que la III^e sct. plus à gauche, fixera la partie A B.

² S'habituer à le rédiger de façon claire, concise et surtout incisive.

CHAPITRE II

Les moyens de commandement

14. Nature et objet.

L'*ordre tactique*, dont nous venons de voir les principaux éléments, déclenche l'action des subordonnés et réapparaît pour lui donner une impulsion nouvelle ou pour modifier son cours. A chaque subordonné, il prescrit un but proportionné à ses moyens (ainsi qu'aux moyens supplémentaires qu'il lui attribue en cas de besoin), dont il lui laisse normalement la libre disposition.

Le *renseignement* conditionne l'ordre. Le chef ignorant ce qui se passe est un aveugle exposé à frapper dans le vide.

Ordres et renseignements s'échangent, entre les collaborateurs épars sur le terrain, par des moyens intellectuels, les *liaisons*, et par des moyens techniques, les *transmissions*.

15. Contenu d'un ordre tactique (S.C. 73 à 79).

Le subordonné doit trouver dans un ordre tout ce dont il a besoin pour faciliter sa tâche, mais rien de plus. L'essentiel doit être exprimé de façon incisive et dépourvu de commentaires ou de restrictions qui, dans la situation souvent critique où se trouve le destinataire, en rendraient l'assimilation difficile.

A. Orientation. Bref exposé de la situation qui motive l'ordre et de tout ce qu'il est utile aux subordonnés de connaître (sur les voisins *immédiats*, ennemis et amis — sur les mesures déjà prises d'exploration — de sûreté — de liaison) pour faciliter leur mission.

B. « **Ma** *scit.* ou *ma cp.* va » ... ou « *je dois* » ... Exposé de la **mission** *reçue* ou — en l'absence d'ordre et fondé sur les intentions du supérieur — *choisie*.

C. « *Je veux* procéder comme suit ... » Exposé du **plan** (idée de manœuvre) puis, s'il y a lieu, de l'**intention**.

D. « *Vous* » ... Attribution, à **chaque subordonné direct**, d'**une mission** (terrain — direction — attitude — temps — év. exploration — sûreté — liaisons — transmissions), év. de *moyens supplémentaires*. Si le subordonné n'en dispose que partiellement (seulement du feu p. ex.) il faut le préciser.

S'agit-il d'un ordre particulier, le subordonné doit être orienté sur les missions de ses voisins.

E. **Mesures administratives** *concernant* en particulier le *ravitaillement* et les *évacuations* : munitions — subsistances — matériel — véhicules — chevaux et mulets — blessés — mesures contre les intempéries, etc.

F. **Ma place** ... Endroit où il y aura soit le chef, soit quelqu'un pour recevoir les rapports et indiquer où le chef se trouve. Itinéraire sur lequel sera probablement déplacé le P.C. cp. Le cdt. bat. ordonne parfois où ce dernier doit se trouver.

16. Emission d'un ordre tactique.¹

L'ordre *écrit* n'est possible, ce qui sera exceptionnel, que lorsque le terrain peut être brièvement désigné sur une carte. L'ordre *dicté* (ou tout au moins la mission dictée) sans intermédiaire ou à un agent de liaison est de beaucoup préférable à l'ordre *oral transmis* par un tiers. L'ordre oral, *direct*, est la règle.

¹ La forme d'émission est indifférente, pourvu que l'ordre soit clair et complet. Il faut cependant combattre l'habitude de commencer par le point D : « Vous », car tout ce qui précède est généralement oublié. « *Moi* » (mission, intention, plan) précède toujours « *Vous* » (mission du subordonné). « *Eux* » (orientation) peut se placer, soit avant (cas normal), soit après (cas d'un ordre particulier, p. ex.).

La carte des cadres subalternes c'est le *terrain*. Un ordre n'est jamais mieux compris que lorsque l'exécutant a tout son terrain d'action (ou du moins la partie essentielle) sous les yeux. Le supérieur doit donc être mobile.

Concevoir loin, ordonner près. En principe, on n'ordonne pas au delà de l'horizon visuel, voire du compartiment de terrain du subordonné. Pour agir plus loin, jusqu'à nouvel ordre, l'intention doit suffire.

Avant de *réunir les subordonnés directs*, il faut toujours se demander si *vraiment* on les aide et si leur présence n'est pas plus nécessaire à la troupe. *Ordonner le plus tôt possible*, afin que le subordonné ait, lui aussi, le temps de réfléchir.

Des *ordres particuliers* permettent souvent d'agir plus vite et d'orienter chacun à l'endroit le plus favorable.

L'ordre est avantageusement précédé d'un *échange de vues*, surtout avec les éléments attachés temporairement à la cp. (mitr., can. inf., Lm., art.).

Le subordonné *répète* toujours au moins sa mission.

17. Le renseignement.

A. **Provenance.** Le renseignement a trait aux troupes (ennemies, amies) et au terrain. Il provient :

— de l'*observation* par le chef, ses observateurs et patrouilleurs ;

— d'*informations*, reçues ou demandées de différents côtés (subordonnés, supérieur, voisins, autres armes, en particulier aviation, troupes légères, artillerie) ;

— d'*interrogatoires* d'habitants, de prisonniers, de déserteurs ;

— de la *lecture de documents* ennemis, militaires (ordres, rapports, cartes annotées, etc.) ou personnels (carnets de notes, correspondance, etc., des morts et des prisonniers).

B. **Contenu.** Tout *renseignement sur une troupe amie ou ennemie* doit, pour être complet, répondre aux questions suivantes : W.W.W.W. :

Wann ? = *quand ?* (heure exprimée par quatre chiffres) ;

Wo ? = *où ?* (si les effectifs sont importants, spécifier dr. et g. d'une ligne, tête et queue d'une colonne) ;

Was ? = *quoi ?* (genre de troupes, nombre) ;

Wie ? = *que faisant ?* (formation, attitude, front ou direction).

C. Un **rapport de situation** contient, outre la situation propre du subordonné qui l'envoie à son chef (ligne avancée — appui de feu — réserve — P.C.) : ce que le subordonné sait de son *adversaire* — de ses *voisins* — quels sont ses *besoins ?* — év. sous quelle forme un *concours* est-il demandé ? — quelles sont ses *pertes ?* — ses *intentions ?*

« On annonce toujours immédiatement le *premier contact* avec l'ennemi » (S.C. 103).

D. Le **rapport d'une patrouille** présente chaque renseignement précédé d'un numéro d'ordre. Il distingue : ce que le chef a *vu* personnellement — ce qu'il a *appris* et *par qui* (la condition importe, pas le nom) — ce qu'il *suppose*. Il se termine par les intentions du chef patr.

E. Un **rapport de reconnaissance** renseigne en général sur :
— la *praticabilité* (ou impraticabilité) de telle région ou de tel cheminement, pour véhicules (spécifier), chevaux ou piétons ;

— le *défilement* aux vues adverses partant de ..., que le terrain offre pour se rendre de ... à ... ; inversement, les régions ou cheminements vus de tel point ;

— les *emplacements* favorables (ou défavorables) à la défense, à l'observation, à l'installation de sources de feu ou de bases d'attaque.

Le terrain se reconnaît toujours en vue d'une opération nettement déterminée.

F. *Collaboration*. Combien de renseignements utiles ne se perdent-ils pas par insouciance ou ignorance ? alors que tout renseignement *exact, précis*¹ et *parvenu à temps*, contribue à éclairer le commandement.

Notre soldat peut être un collaborateur précieux dans la *recherche des renseignements*, il faut lui en expliquer l'importance².

On ne pratique pas suffisamment l'*échange d'informations* entre isolés ou détachements qui se croisent ou se rencontrent. Pour le faciliter, on doit exiger qu'ils s'annoncent au passage, selon R.S. ch. 175.

18. Le service des renseignements.

Le S.R. est né de la constatation que les chefs, à la guerre, sont accaparés par l'adversaire, vers l'avant, et oublient leur supérieur, à l'arrière. En omettant de tenir au courant ce dernier, ils l'obligent, lorsqu'ils ont besoin de son aide, à intervenir à brûle-pourpoint, sans préparation suffisante, ou alors tardivement.

Sans relever les chefs de l'obligation d'explorer, de se renseigner, de renseigner le supérieur, les subordonnés et les voisins, **le S. R. doit aller au devant des renseignements**. Il ne se borne pas à centraliser les informations, il *va les recueillir*, vider les poches et en *provoque même la recherche* pour éclaircir certains points qu'il spécifie.

Les renseignements, dont on cherche, dès leur arrivée, à établir le *degré de véracité* (par recoupement, en cas de doute), *d'importance* et *d'urgence* (pour tel ou tel), sont *transmis*, à échéance plus ou moins rapprochée, dans leur

¹ Savoir observer pour l'homme de la troupe, c'est ne pas se contenter d'une vague approximation, mais rechercher des précisions. Il ne voit pas : « une patrouille » ou « quelques cavaliers », « un poste », des « tirailleurs », une « longue » colonne ou un « grand » bivouac, mais bien « six » cavaliers, « neuf » cyclistes, « trente-deux » tirailleurs, « une colonne de 14 voitures, attelées de 6 chevaux », « une colonne par trois qui s'est écoulée en 6 minutes » ou « un bivouac d'environ 400 unités de tentes », etc.

² L'incorporation d'un ennemi lui semble insignifiante, elle est d'une grande valeur pour la division qui, en groupant des informations de ce genre, peut établir l'ordre de bataille adverse.

teneur originale ou, avec l'assentiment du chef, sous forme d'un *tableau de situation*.

Rentrent aussi dans les attributions du S.R., auquel les moyens de *transmission* sont subordonnés : le *classement* des messages, l'interrogatoire des *prisonniers* et *déserteurs*, l'étude des *documents* trouvés, la tenue d'un *journal des renseignements*, l'organisation de l'*observation* et la lutte contre le *S.R. adverse*, en particulier tout ce qui touche à la conservation du *secret*.

Plus on descend l'échelle hiérarchique, plus le S.R. est placé sous le contrôle direct du chef.

Le cdt. cp. se fait seconder par un sof. ou soldat qualifié, fonctionnant comme secrétaire-dessinateur et aidé d'un remplaçant. A cet échelon, la tâche essentielle consiste à provoquer des *rapports de situation* (S.C. 103), de la part des chefs de section, et à envoyer au cdt. bat., parfois aux voisins, des rapports semblables. On y prépare aussi le *rapport de combat* (S.C. 105).

Les *prisonniers* ne doivent être interrogés que par un officier, séparément et seulement sur des sujets intéressant directement la cp. (emplacement des armes automatiques, par ex.). Si possible, on leur enlève les *documents*, qui sont remis à l'escorte chargée de les conduire vers l'arrière (un garde pour 25 prisonniers en moyenne). Les cadres sont séparés de la troupe. Les *déserteurs* sont traités comme les prisonniers.

Dans la règle, c'est le *journal du cdt. cp.* qui est utilisé comme journal des renseignements.

Connaissance sera donnée à la troupe du ch. 107 du S.C.

19. Liaisons.

A. *Genre et objet des liaisons.* L'unité d'action, qui a nom collaboration, est assurée par l'unité de vues, obtenue par la liaison.

La *liaison de commandement* est celle qui relie les cerveaux des chefs à ceux de leurs subordonnés. Elle permet

la communication des ordres, des intentions, comme aussi l'échange des informations et des renseignements, en un mot de tout ce qui est susceptible de pousser à l'action et de la guider judicieusement.

La *liaison entre voisins* revêt une importance particulière, à l'échelon de la cp. et au-dessous, à cet instant du combat où la liaison de commandement ne fonctionne plus et où les voisins en sont réduits à s'entr'aider.

La *liaison entre collaborateurs directs* joue à l'attaque un rôle déterminant. C'est elle qui doit guider les projectiles de l'appui de feu au profit de la troupe qui en est dotée¹.

Pour avoir quelque chance de fonctionner sur un champ de bataille, toutes les liaisons devraient jouer impeccablement en temps de paix déjà, où le feu qui, seul, les paralyse est inexistant².

B. Les *moyens de liaison* sont par ordre de valeur :

— le **contact personnel**, réalisé par la distribution d'ordres (S.C. 82), par la visite du subordonné au chef, mais beaucoup plus fréquemment du chef au subordonné ;

— la **conversation téléphonique**, dont il ne faut pas abuser, car, en temps de guerre, les lignes surchargées ne pourront guère livrer passage qu'à des messages écrits, remis aux spécialistes, dictés par eux et ... écoutés par l'ennemi ; en temps de paix le téléphone doit relier et non lier ;

— l'**agent de liaison** (S.C. 110), qui est non pas le remplaçant, mais le représentant de son chef auprès du supérieur ; la cp. détache au bat. un sof. de liaison avec quelques coureurs (et si possible quelques cyc.) ; ce sof. doit se montrer extraordinairement curieux, s'informer auprès

¹ Nous avons beaucoup à apprendre dans ce domaine, moins en ce qui concerne la liaison inf-art. que dans le cadre plus étroit des armes automatiques.

² Il est vrai que le rythme accéléré de nos manœuvres ne permet guère de les organiser rationnellement, ce qui est aussi le cas pour le service des renseignements. Chose plus grave encore, en présence de leur piètre résultat, d'aucuns nient leur utilité. Il faut réagir vigoureusement contre cette tendance néfaste, car tout apprentissage sous le feu ennemi se paie très cher.

de l'of. de rens. bat. et provoquer de sa part l'orientation du cdt. cp. ; c'est lui qui généralement portera les ordres à son cdt. cp. et attendra qu'ils soient en cours d'exécution pour aller renseigner le cdt. bat. ;

— le **message écrit**, ordre, information ou rapport. Pour le rédiger il faut se mettre « dans la peau » de celui auquel il est destiné. Le *croquis* est souvent le moyen le plus rapide et le plus clair. Le *calque* commenté est encore meilleur.

A l'intérieur de la cp., le cdt. recherche toujours la *liaison visuelle* avec les sct. (voir Ann. I, moyens d'identification), l'appui de feu et les organes de sûreté. Les chefs de sct. seront également soucieux de l'organiser avec leurs gr., ce qui sera facile, et avec les sct. voisines, ce qui le sera moins.

Entre voisins, la liaison doit être assurée, à l'intérieur de la sct., par les équipes des ailes. D'une cp. à l'autre on enverra parfois des patrouilles de liaison.

Au chef de sct., comme au cdt. cp., il est recommandé de charger un *homme de confiance* de s'occuper spécialement de la liaison avec le supérieur, sinon par signaux, du moins en suggérant, durant les moments de répit, l'envoi d'un *rapport de situation*. Même s'il n'y a rien de nouveau, il est indispensable que le supérieur ne reste pas trop longtemps dans l'incertitude.

Le cdt. de cp. doit suppléer à l'absence d'information, en allant ou en envoyant quelqu'un vers le subordonné.

Le devoir de liaison existe pour tout chef. **Toute liaison perdue doit être recherchée à chacune de ses extrémités.**

20. Transmissions.

Ce sont les moyens techniques de liaison : la T.S.F., le tf., le tg., l'avion, l'auto, l'estafette, le cycliste, le coureur, le chien, le pigeon. L'agent de transmission est un facteur postal (pour sa formation, voir S.C. 112).

Au combat, les communications entre cp. et bat. sont assurées normalement par les *coureurs*, exceptionnellement (en période de stabilisation) par le *téléphone* et seulement dans les cas où l'ennemi pourra écouter sans inconvénient (emploi de noms fictifs, etc.). Entre cp. et sct. le coureur pourra parfois se mouvoir, mais, en temps de paix, mieux vaut se passer complètement de lui, plutôt que de se faciliter de façon illusoire l'exercice du commandement.

Lorsque le masque à gaz, le bruit du combat ou l'éloignement empêcheront la voix de se faire entendre — ce qui sera fréquemment le cas sur le champ de bataille — force sera de recourir à des *signes conventionnels* (voir Ann. I et pour l'organisation d'un P.C. cp., Ann. II).

ANNEXE I

Signes et Signaux

Ce sont des *conventions* : elles n'ont de valeur que si *chacun* les comprend, dans le cadre de la cp. tout au moins. Il suffit pour cela (mais c'est nécessaire) de consacrer deux à trois minutes, presque chaque jour, à la répétition de ces signes, comme on le ferait pour un exercice de gymnastique d'ensemble.

Les signes, dont l'exécution n'est pas immédiatement contrôlable, doivent être répétés par le destinataire.

A. SIGNES RÉGLEMENTAIRES POUR TOUS.

1. *Attention !* = Bras levé.
2. *Avancer — Modifier la direction de marche* = Bras levé puis abaissé vers la direction voulue, le corps faisant face à cette direction.
3. *Halte !* = Bras levé puis abaissé par le côté.

Dans les cas 2 et 3 on peut marquer : le commandement préparatoire en abaissant le bras *lentement* (pour préparer les chevaux), à 45 degrés, puis le commandement d'exécution en achevant vivement le signe.

4. *Rassemblement ! A moi !* = Elever la coiffure au-dessus de la tête.
5. *Déployer !* = Etendre les bras de côté, à l'horizontale.

B. SIGNES RÉGLEMENTAIRES POUR LES ARMES AUTOMATIQUES.

6. *En position !* ou inversement : *Paquetez !* = Cercle horizontal au-dessus de la tête. Peut être terminé par le signe 16.
7. *Prêt !* (à tirer) ou *Cessez le feu !* = Lever la main.
8. *Feu !* = Abaisser vivement la main.

C. SIGNES POUR MITR. — NON FIXÉS PAR LE RÈGLEMENT.

(Se donnent, aussi dans la position couchée, jusqu'à ce que l'on ait reçu quittance par le même signe.)

9. *Munitions !* Apportez des munitions ! = Bras étendus latéralement.
10. *Eau !* Apportez de l'eau ! = Un bras étendu latéralement.
11. *Armurier, venez ici, il y a un enrayage !* = Un bras étendu latéralement, coiffure en main.
12. *Charrettes et sommiers, venez ici !* = Deux bras étendus latéralement, une coiffure dans chaque main.
13. *Concentrez le feu !* Bras écartés de côté puis réunis vers l'avant dans la direction de l'objectif. (Peut être suivi du N° de l'objectif indiqué sur le croquis de tir. Se servir alors de signes convenus — sémaphoriques ou Morse — et des fanions réglementaires).

D. SIGNES POUR TOUS, NON FIXÉS PAR LE RÈGLEMENT.

14. *Accélérez !* = Agiter vivement, au-dessus de l'épaule, l'avant-bras de l'arrière à l'avant.
15. *Ralentissez !* = De l'horizontale, abaisser la main lentement et plusieurs fois de suite.
16. *Appuyez de ce côté !* = Donner des coups de poing vers la direction voulue.
17. *Rapprochez-vous !* = Ramener à soi l'avant-bras étendu de côté.
18. *Débordez !* = Amener le bras tendu latéralement de l'arrière vers l'avant.
19. *Observez !* = Porter les deux mains devant les yeux, puis le signe 16.
20. *Tirez !* = Faire le geste d'épauler, puis le signe 16.
21. *Demande d'appui de feu !* = Mousqueton tenu horizontalement et à bout de bras au-dessus de la tête, puis le signe 16 ou viser avec l'arme.

22. *Rien de nouveau !* Pas d'ennemi en vue = Bras étendus latéralement puis croisés plusieurs fois de suite et vivement au-dessus de la tête.
23. *Ennemi en vue !* = D'un bras, décrire plusieurs cercles verticaux devant le corps. Terminer par le signe 16.

E. SIGNAUX RÉGLEMENTAIRES.

Attention ! ou *Cessez le feu* = Un coup de *sifflet* (n'utiliser le sifflet que lorsque son emploi peut être limité à ceux que le signal concerne et ne risque pas de créer de la confusion ailleurs).

<i>Halte !</i> — • (coup long suivi d'un coup bref)	}	Signaux de manœuvre donnés par trompette, tambour, sifflet.
<i>En avant !</i> (six coups brefs)		
<i>Alarme contre avion !</i>	}	Répétés plusieurs fois par tambour, trompette, sirène.
<i>Fin de l'alarme</i> —		
<i>Alarme contre gaz !</i>	}	Répétés plusieurs fois par tambour, gong, sirène, cloche (trompette exclue).
<i>Fin de l'alarme</i> . — . — . —		

F. MOYENS D'IDENTIFICATION.

Cdt. cp. et cdt. bat. auront le plus grand intérêt, au cours du combat, à savoir et à pouvoir demander *rapidement* où se trouvent leurs fractions directement subordonnées. Ils pourront résoudre ce problème au moyen de *fanions*, se différenciant entre cp. par la forme et entre sct. par la couleur. Suivant que le fond sera sombre ou clair, chaque fanion présentera l'une ou l'autre de ses faces.

Exemples de formes de fanions :

- Cp. I = rectangulaire (modèle réglementaire) ;
 Cp. II = triangulaire allongée, la pointe vers le signaleur ;
 Cp. III = triangulaire allongée, la pointe vers l'extérieur ;
 Cp. IV = disques.

Exemples de couleurs :

- Sct. I = rouge côté opposé : blanc.
 Sct. II rouge coupé de blanc ($\frac{1}{3}$) » » : blanc coupé de rouge.
 Sct. III bleu » » : jaune.
 Sct. IV bleu coupé de jaune » » : jaune coupé de bleu.

Un fanion est levé d'un côté, jusqu'à ce que le fanion semblable réponde de l'autre. Il faut donc posséder un double jeu de fanions.

G. SIGNALISATION PAR FANIONS ET CODE CHIFFRÉ.

On peut utiliser les fanions mentionnés sous F. (ou, pour communiquer avec des patr., surtout en montagne, des drapeaux), aux fins de transmettre de brefs messages. Dans ce cas, il est recommandé de composer un *code chiffré*, mi-permanent, mi-occasionnel, contenant des phrases toutes faites, numérotées, que l'on transmet par chiffres Morse ou sémaphoriques¹.

H. SIGNALISATION PAR MOUCHOIRS.

De couleurs différentes, entre chef sct. et chef gr. (exemple : I. gr. : blanc ; II. gr. : rouge ; III. gr. : jaune), aux fins de permettre au chef sct. de rester maître de ses groupes.

ANNEXE II

Fonctionnement d'un P.C. cp. fus.

A. PERSONNEL À DISPOSITION.

Le cdt. cp. a besoin de *collaborateurs* stylés (le comprenant à demi-mot), actifs (avides de se rendre utiles) et dévoués. La valeur de ce personnel dépend donc de son choix et de son entraînement. Outre le gr. *Fm.T.* (3 sof., 12 fus. servant 3 pièces), les 2 armuriers, les 2 sold. san., le cdt. cp. aura près de lui, au combat : 1 of., chef de la sct. de commandement, le sergent-major, 1 gr. de *cdmt.* (1 sof., 11 fus., 1 tamb. — 5 cycles) et un gr. fus. (1 sof., 12 fus.).

B. RÉPARTITION DES FONCTIONS.

Si le cdt. cp. est *absolument libre* d'utiliser ce personnel comme il l'entend, il n'en devra pas moins répartir des fonctions *normales*,

¹ La maison *Sarial*, à Lausanne, a édité une planche pouvant servir de modèle.

que les intéressés devront accomplir automatiquement et transmettre à un remplaçant, chaque fois qu'ils seront chargés d'une autre fonction.

Un principe important, dont le cdt. cp. doit vérifier fréquemment l'application dans la cp., est que tout gradé ait un *remplaçant*, non seulement désigné, mais capable de prendre sa place.

L'*of. sub.* peut être remplaçant du cdt. cp. A ce titre il n'est pas indiqué qu'il quitte le P.C. en même temps que celui-ci. Il peut être chargé soit de commander le gr. Fm.T., soit de conduire une patr. importante, soit d'organiser le P.C., en particulier l'observation, le serv. rens. et la liaison. Dans certains cas, il pourra momentanément fonctionner comme ag. de liaison détaché au bat. ou vers un voisin.

Le *sergent-major* pourra être chargé de l'importante question du ravitaillement en munitions et de l'organisation du P.C.

L'*un des sof.* sera détaché au bat. avec quelques coureurs (1 ou 2 cycles) comme ag. de liaison.

L'*autre sof.* pourra fonctionner comme chef de patr. et entre temps comme aide au serv. rens.

Deux fus. devront être formés comme secrétaires-dessinateurs attachés au serv. rens. dont l'un, en l'absence d'un sof., sera peut-être le chef, mais un chef à compétences très restreintes, travaillant sous le contrôle direct du cdt. cp. ou de son remplaçant.

Le *tambour* devra être affecté aux guetteurs pour pouvoir donner les signaux d'alarme contre gaz ou contre avions (ann. I).

Les *fus.* restants constitueront de petits groupes, chargés :

— l'un de l'*observation* du P.C. vers les set. (3 hommes munis év. de fanions voir ann. I),

— l'autre de la *garde du P.C.* (quelques *sentinelles* faisant aussi fonction de *guetteurs d'avions* et de *poteaux indicateurs*, destinés à attirer l'attention des passants et à diriger les visiteurs, par un cheminement qui ne trahisse pas à l'ennemi l'emplacement du P.C.).

— Les *patrouilleurs* seront à part, prêts à partir aux ordres du cdt. cp., du cdt. bat. voire du cdt. R., mais prêts aussi entre temps à assurer la défense du P.C.

— Les *coureurs*, renseignés sur l'emplacement du P.C. bat., seront également prêts à assurer la défense du P.C. L'un d'eux accompagnera le cdt. cp. dans ses déplacements, d'autres pourront former des relais.

C. ORGANISATION DU P.C.

Sur l'emplacement choisi par le cdt. cp. (généralement un observatoire ou le long d'un cheminement), on doit :

— organiser l'*observation* de l'ennemi, des endroits où on le soupçonne, des sct. et des voisins ;

— rendre le P.C. non repérable par l'ennemi, mais facilement accessible à nos troupes ; à cet effet organiser la *sûreté* et la *circulation* ;

— éparpiller le personnel par petits groupes, de façon à le protéger contre un bombardement ;

— désigner des emplacements de combat pour le cas où le P.C. serait surpris et en exercer l'occupation.

S'il n'a pas organisé lui-même son P.C., le cdt. cp. devra trouver le temps de faire une revision.

Lorsque le P.C. se déplace, on laisse deux ou trois hommes, durant un certain temps, pour recueillir les messages qui parviendraient encore.

D. REMARQUES.

A tous les échelons, gr., sct., cp., le chef qui a décollé pour aller *reconnaître* doit pouvoir *observer le terrain et l'ennemi* jusqu'à l'arrivée de sa troupe. Celle-ci doit être dressée à suivre le chef de groupe, sans qu'il ait besoin d'aller la chercher. Sct. et cp. seront dirigées sur un point — év. par un chaîne de coureurs — d'où l'ordonnance qui aura accompagné son chef sera chargée de les guider, pour éviter qu'elles ne se démasquent.

(A suivre.)
